

Département

DU LOIRET

Arrondissement
DE MONTARGIS

Canton
DE COURTENAY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

DE LA COMMUNE DE ROZOY LE VIEIL

Séance du 20 mai 2011

NOMBRE DE MEMBRES :

Afférents au CM : 10

date de convocation : 10 mai 2011

En exercice : 10

date d'affichage : 13 mai 2011

Présents : 9

L'an deux mil onze, le vingt mai à dix neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué le 10 mai 2011 en séance ordinaire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Jacques LASSOURY, Maire.

Etaient présents :, Michel ROUGÉ, Anne-Sophie CARBONNELLE, Yvon BOYER, Richard CATALIFAUD, Annyck DEFLESSELLES, Michel GALLARDO, Véronique HABSIGER, Micheline LAURENT,

Excusé et représenté :

Excusée : Coralie NAUDIN

Secrétaire de séance : Véronique HABSIGER

La séance est ouverte à 19 heures.

Le procès-verbal du 07 avril 2011 ne soulevant aucune observation est approuvé à l'unanimité.

I – Intercommunalité

Le Maire donne lecture au Conseil du courrier reçu de la CC4V nous informant de la délibération qui a été prise au sein de leur conseil de communauté dans laquelle il émet un avis favorable à notre demande d'intégration.

M. Boyer fait un compte rendu de la réunion à laquelle il a assisté le 18 mai à Courtenay sur les principes de financement d'une intercommunalité.

Le Maire propose de délibérer sur l'intégration de notre commune à la CC4V et à toutes ses compétences à compter du 01 janvier 2012.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à 8 voix pour et 1 abstention d'intégrer la CC4V avec toutes ses compétences à compter du 01 janvier 2012.

II – Subvention Comité des Fêtes de Rozoy

Le maire informe le Conseil de la nécessité de verser au Comité des Fêtes de Rozoy la somme de 153 € correspondant à la location de la salle faite à son nom pour le Noël des enfants le 08 janvier dernier.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

ACCEPTE à l'unanimité le versement de la somme de 153 € au Comité des Fêtes.

III – Questions diverses

1/ Subvention

Le maire rend compte au Conseil de la réunion à laquelle il a assisté sur l'attribution de subvention au titre des redevances des mines et des amendes de police.

La commune recevra environ 2 500 € pour la redevance des mines qui viendra s'imputer sur les travaux des routes et 5 000 € pour les amendes de police pour l'éclairage public.

2/ Traversée de route

M. Boyer souhaite que soient prévus lors des prochains travaux sur la RD 34 des fourreaux sous chaussée pour d'éventuels passages de gaines d'électricité, d'eau ou autre.

Le maire informe le Conseil que des réunions de travail sur ces futurs travaux auront lieu afin d'en discuter.

La séance est levée à 20h45.

SIGNATURES DES PRÉSENTS

Jacques LASSOURY	Michel ROUGÉ	Anne-Sophie CARBONNELLE	Yvon BOYER
Richard CATAIFAUD	Annyck DEFLESSELLES	Michel GALLARDO	Véronique HABSIGER
Micheline LAURENT	Coralie NAUDIN		